

Le réchauffement climatique perturbe le fonctionnement écologique du lac

Toujours pas de brassage complet du Léman

Environnement ▶ La Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (Cipel) dresse «un bilan contrasté» des résultats du rapport scientifique 2025. Les eaux du lac continuent de se réchauffer et n'ont pas été entièrement brassées pour le quatorzième hiver de suite. Toutefois, plusieurs améliorations sont aussi signalées, notamment la baisse «historique» du phosphore.

Le brassage hivernal n'a atteint qu'environ 140 m sur les 309 m de profondeur maximale du Léman, a indiqué hier la Cipel. Et de rappeler qu'il faut des hivers froids et des épisodes venteux marqués pour effectuer des brassages complets, soit des conditions qui deviennent plus rares avec le réchauffement climatique.

Cette situation engendre «un déficit persistant» en oxygène dans les eaux profondes ainsi qu'une «diminution progressive» des nutriments dans les couches de surface, «indispensables au phytoplancton et à l'ensemble de la chaîne alimentaire», écrit la Cipel dans son communiqué.

Autre constatation de la Cipel: les eaux de surface se sont réchauffées de 1,7 degré par rapport à la période de référence 1991-2020. Il s'agit d'un écart record depuis 1991.

Les températures moyennes saisonnières ont aussi été «constamment supérieures aux normes mensuelles». La température moyenne au fond du lac a atteint 6,5 degrés, un autre record historique, conséquence d'une augmentation continue de 0,1 degré depuis 2012.

Pour la Cipel, cela confirme, encore une fois, que le fonctionnement écologique du lac subit «des transformations profondes» en raison du changement climatique.

Phosphore en baisse

Les résultats du rapport scientifique 2025 ne sont toutefois pas tous négatifs. La Cipel relève ainsi que «plusieurs objectifs» sont atteints. Parmi ces réussites, elle se réjouit que la



La baisse du phosphore fait partie des réussites notées par la Commission internationale pour la protection des eaux du Léman (Cipel). KEYSTONE

concentration en phosphore ait «fortement diminué» pour atteindre un niveau «encore inimaginable il y a vingt ans». Cela constitue «une étape majeure» dans la restauration du Léman, poursuit la commission.

«En réduisant le phosphore, nutriment clé pour la croissance du phytoplancton, les épisodes d'efflorescences algales ont fortement diminué et la qualité de l'eau s'est nettement améliorée», souligne la Cipel.

La construction et l'amélioration des stations d'épuration, l'interdiction des phosphates dans les détergents ou encore la réduction des apports agricoles expliquent cette baisse de la concentration de phosphore. Celle-ci est passée de près de 100 µg/L de phosphore total en

La température moyenne au fond du lac a atteint 6,5 degrés, un autre record historique

1978 à 15,6 µg/L en 2024, son niveau le plus bas depuis 1970.

Malgré la «réduction historique» du phosphore, «une vigilance écologique soutenue reste indispensable face aux pressions actuelles», entre changement climatique, espèces invasives et pollutions invisibles telles que les micropolluants et les microplastiques, prévient l'organisation franco-suisse.

Moules quagga plus grosses

En matière de micropolluants justement, 256 substances ont été détectées: 144 pesticides, 60 résidus de médicaments, 21 éléments traces inorganiques et 31 autres composés organiques, dont les PFAS.

Ces résultats montrent «une situation globalement stable»,

sans dépassement des critères de qualité. Plusieurs substances sont toutefois «à suivre de près», en particulier le 1,2,4-triazole, récemment mis en évidence dans le Léman et qui fera «l'objet d'un suivi renforcé».

Parmi les autres enjeux majeurs, la moule quagga modifie aussi «profondément» le fonctionnement écologique du Léman. Celle-ci a colonisé le lac jusqu'à 250 m de profondeur, avec une couverture quasi complète des substrats jusqu'à 30 m, prévient la Cipel.

Si la densité et la biomasse totales apparaissent «globalement stables» entre 2022 et 2024, l'augmentation de la taille moyenne des coquilles «confirme le maintien d'une biomasse très élevée, estimée à environ 800 000 tonnes». **ATS**